

N°66 printemps 2025

L'éditorial du maire

Après un hiver humide, un printemps chaud s'annonce, entraînant une floraison intense de la végétation. Comme la loi l'impose, la commune ne peut plus utiliser de désherbant type Glyphosate, seul efficace sur une longue durée. En conséquence il faudra s'habituer à des sites communaux plus verdoyants.

Didier GUILLAUME

Dates à retenir

- Randonnée découverte des ULMES du Comité des Fêtes le dimanche 30 mars.
- Troc jardin de printemps le lundi 21 avril de 10H à 12H au lavoir des Ulmes (Voir page 4).
- La Chasse aux œufs de l'AFR se déroulera le lundi 21 avril au lavoir des Ulmes. Les inscriptions **préalables sont obligatoires.** Le paiement se fera le jour même en espèces ou par chèque.
- Repas communal des aînés le mercredi 23 avril à la salle des fêtes du Mousseau.
- Assemblée Générale de l'AFR le jeudi 03 avril à 20H00 à la salle des fêtes du Mousseau.
- Inscriptions Accueil de loisirs/camps le samedi 28 avril de 10H à 12H dans la cantine de l'école.
- Atelier Sophrologie AFR: le lundi 28 avril de 20h à 22h à la Salle du Mousseau.
- Vide-greniers du Comité des Fêtes le dimanche 15 juin sur le terrain de loisirs de La Maligny. Réservations : Mme Claudette POUPIN. № 02.41.67.03.84. – M. Jean-Pierre ROBIN № 02.41.38.31.43.

Informations diverses

- A partir de samedi, vous pouvez déposer vos déchets verts au dépôt communal du Péridet tous les samedis de 9H à 18H. En dehors de ces horaires, vous pouvez demander chaque jour la clef au secrétariat de la mairie pendant les horaires d'ouverture ou par téléphone au 02.41.67.00.40.
- Comme les années précédentes, en ce printemps 2025, un appel est lancé aux personnes qui accepteraient de passer 1 ou 2 heures au nettoyage de l'église, le mercredi 21 mai à partir de 14H30. Merci d'avance. Pour tous renseignements, Mme Michelle CHAMPION №: 06.74.86.56.22.

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	10H - 12H « Urbanisme »	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 10H à 12H
Mardi	FERME	Didier GUILLAUME (Maire) sur rendez-vous de 14H à 15H
Mercredi	14Н - 16Н	Didier GUILLAUME (Maire) sur rendez-vous de 14H à 16H
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H - 12H	Thierry BOURASSEAU (Adjoint) de 9H à 12H
Samedi	FERME	
Téléphone du secrétariat : 02.41.67.00.40.		

Courriel: mairie.lesulmes49@orange.fr Site internet: www.lesulmes.fr



Plan national frelon asiatique Pays de la Loire

Le frelon asiatique, aussi appelé frelon à pattes jaunes, occasionne de lourdes pertes dans les ruchers et parmi les populations d'insectes, contribuant ainsi à l'appauvrissement de la biodiversité. Sa présence perturbe certaines activités humaines. Il représente un danger pour les personnes allergiques aux piqûres d'hyménoptères. Son classement en espèce exotique envahissante, permet d'envisager des moyens pour s'en protéger. Le plan national de lutte officialisé début 2024 préconise, entre autres, de pratiquer le piégeage du frelon à pattes jaunes au printemps.

Les femelles frelon fécondées à l'automne (aussi appelées fondatrices) passent l'hiver à l'abri dans des souches, des cavités... Dès que les températures avoisinent les 12 degrés (soit à peu près à la mifévrier en Pays de la Loire), elles sortent des abris et se mettent en action pour fonder une colonie.

D'abord, chacune va construire un <u>petit nid primaire</u>. Les œufs qu'elles y pondent donneront naissance à un groupe d'ouvrières dont le rôle sera de construire un <u>nid secondaire</u>, beaucoup plus gros, où s'installera la colonie.

AGIR AVANT QU'IL SOIT TROP TARD



De la grosseur d'une balle de tennis, on trouve les nids primaires sous les rebords de toit, dans les abris de jardin, les greniers... 1 • En détruisant les petits nids primaires alors qu'ils sont toujours occupés. Cela permet d'éviter la création d'une colonie plus importante. Il faut pour cela agir tard en soirée, quand la fondatrice s'y trouve (si elle n'y est pas, elle construira un nouveau nid ailleurs). Le frelon asiatique n'est pas particulièrement

agressif, sauf lorsqu'il se sent menacé. Il vaut donc mieux faire intervenir un professionnel pour éviter d'être piqué.

2 • En piégeant les fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrent dans leur nid secondaire. Lorsque la construction des gros nids, est terminée (fin mai début juin), les reines fondatrices s'y installent (une par nid). Une fois dans ces nids, elles n'en sortent plus. Le reste de leur vie est consacré à engendrer les membres de la colonie, soit environ 13 000 frelons au cours de la saison. Pour se nourrir,

C'est dans les nids secondaires que les colonies se développent. Ils peuvent mesurer jusqu'à 80 cm de diamètre. Ils se trouvent généralement en hauteur dans les arbres, mais aussi quelquefois dans des haies.



Plan national d'action frelon à pattes jaunes : le piégeage de printemps

janvier février mars avril mai juin juillet août

Destruction des nids primaires
& piégeage printemps

Destruction des nids primaires
aprile piéger les fondatrices

AVANT leur installation
dans le nid secondaire

chaque colonie consomme en moyenne 97 000 insectes. En fin d'été, quelques 500 futures fondatrices quitteront le nid pour se trouver un abri pour l'hiver. Au printemps suivant le cycle recommence.

PIEGEAGE DE PRINTEMPS MODE D'EMPLOI

Le piégeage de printemps vise à capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrent dans leur nid secondaire.

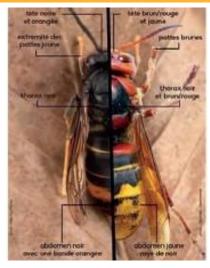
Le piégeage de printemps se pratique :

- de mi-février à fin mai,
- en utilisant un piège sélectif à nasse (voir encadré),
- dans les secteurs où des frelons asiatiques sont repérés (ou à proximité des lieux où des nids ont été signalés l'année précédente).

L'emplacement du piège est important :

- le positionner en plein soleil pour favoriser l'évaporation et la dispersion de l'odeur de l'appât qui y aura été placé,
- choisir un emplacement à l'abri du vent, à proximité d'une source florale attractive <u>pour le frelon</u> (déplacer le piège au fur et à mesure des floraisons) ; le piège peut aussi être installé près d'un composteur,
- surveiller régulièrement le piège : il faut l'enlever s'il capture un nombre important d'insectes autres que le frelon à pattes jaunes.

Reconnaître un freion asiatique d'un freion européen



Frelon asiatique (à pattes jaunes)

Taille adulte

Reine : 24-32 mm Ouvrière : 20-26 mm Mâle : 24-27 mm

La tête est orange avec un front noir

Le thorax est entièrement brun et noir

L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orangé

Les pattes sont jaunes à leurs extrémités

Frelon européen

Taille adulte

Reine : 27-39 mm Ouvrière : 19-30 mm Mâle : 21-31 mm

La tête est jaune avec un front roux

Le thorax est tacheté de roux, de noir et de jaune

L'abdomen est roux à la base puis jaune rayé de noir

aurie raye de rion

Les pattes sont brunes et rousses

Un appât doit être placé à l'intérieur du piège, dans le réservoir à appât. Le plus courant se compose d' 1/3 de vin rouge + 1/3 de bière + 1/3 de sirop de fruits rouges. Il faut le renouveler tous les 8 à 10 jours. Les dispositifs de piégeage recommandés par le plan national permettent d'effectuer ce renouvellement sans ouvrir la nasse (cela éloigne le risque de piqûres). Il vaut mieux ne pas vider les frelons capturés car ils diffusent des phéromones d'alerte qui attirent leurs congénères.

En fin de période de piégeage, procéder au comptage des captures et communiquer cet inventaire au référent frelon de votre secteur. Des supports ont été concus pour faciliter ce travail.

Vous avez décidé de vous engager dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes cette année ? Signalez-vous auprès du référent frelon départemental (coordonnées plus bas) afin qu'il vous fournisse un support d'enregistrement de vos captures. La collecte des inventaires de capture permet de mesurer l'impact du plan d'action (et de l'ajuster l'année suivante au besoin), d'évaluer la pression du frelon sur les territoires et d'alimenter la base de données nationale.

Le plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes recommande ces trois modèles de pièges :



Piège coréen à ailes



Piège japonais Piège coré

Piège à grilles Néoppi jaunes

- ils offrent un maximum de sécurité pour les utilisateurs (protection contre les piqûres au moment du renouvelle- ment de l'appât),

Enviror 45 €

- ils limitent l'entrée des insectes non ciblés,
- les insectes non ciblés qui y pénètreraient malgré tout ne peuvent pas se noyer dans l'appât liquide qui y est placé, ce qui augmente leurs chances de s'échapper par les grilles prévues à cet effet.

Où trouver ces pièges ?

Il est recommandé de contacter sa mairie avant d'acheter un piège. Certaines communes possèdent des dispositifs qu'elles peuvent fournir à leurs administrés. D'autres organisent une collecte centralisée des inventaires de capture, proposent des réunions d'information... Le <u>réfé-rent frelon GDS</u> de votre secteur peut également vous renseigner si votre mairie n'est pas investie dans la lutte contre le frelon asiatique.

Vos contacts départementaux :

44 : collectiffrelon44@gmail.com

49: jeanluc.denechere@sfr.fr

fernand.pineau@wanadoo.fr

53: aurelie.lenain.gds53@reseaugds.com robert.pauchard@ laposte.net

72: abeillesgdsa72@gmail.com

85: picard.patrice@gmx.fr

Au sujet des associations communales

✓ Association de pêche

L'ouverture de l'étang communal des Chenevreaux, rue du Lavoir, se fera du 12 avril au 26 octobre 2025 inclus. Il sera possible de pêcher tous les jours. La pêche est réservée aux habitants de la commune ainsi qu'à leurs enfants et petits-enfants. Pour les adultes, un maximum de 2 lignes à un hameçon chacune est autorisé. Il est rappelé que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et qu'en cas d'accident, la commune et l'association de pêche se dégagent de toutes responsabilités (ATTENTION!!! Présence d'une ligne Haute Tension).

Les cartes sont disponibles auprès de M. JOLY, 5 rue du Mousseau et de M. PLANTON, 16 clos de la Maligny. Cartes annuelles : 25€, 10€ pour les enfants de 8 à 14 ans. Une carte à la journée est proposée à 4€.





